



Est-ce le visage du Québec dans 10 ans? *

En Belgique, le Sénat a approuvé une nouvelle mesure qui permettra l'euthanasie des personnes démentes et atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elles seront euthanasiées par injection létale.

Dites **NON** À L'EUTHANASIE
déguisée en "aide médicale à mourir"

Car les balises sont impossibles à contrôler.

Selon l'expérience belge: elles sont transgressées les unes après les autres.

Démasquons
la mort médicalement provoquée